



Communiqué de presse  
Le 24 mai 2022

## **75% du financement de la Ligue Braille repose sur les dons, un défi permanent pour assurer l'inclusion sociale de ses 15.600 membres aveugles ou malvoyants**

**La Ligue Braille, institution belge de référence au service des personnes déficientes visuelles, présente son rapport d'activités 2021 sous la forme originale de podcasts en complément de la version écrite. L'occasion de dévoiler quelques chiffres clés et de présenter la vision de sa nouvelle Directrice générale, Noëlla Jardin.**

**En Belgique, on considère qu'1 personne sur 1000 est aveugle et 1 personne sur 100 est malvoyante** (estimations de l'OMS). Et le vieillissement de la population tend à augmenter les besoins d'accompagnement et d'appareillage. La Ligue Braille note d'ailleurs une **hausse des consultations en basse vision** (déficiência visuelle de 30 % à 60 %).

**Parmi les avancées sociétales à retenir en 2021, le droit à l'inclusion des personnes en situation de handicap est désormais inscrit dans la Constitution !** Selon le Titre II, article 22 ter, « Chaque personne en situation de handicap a le droit à une pleine inclusion dans la société, y compris le droit à des aménagements raisonnables ». Pourtant, **75,6% du financement de la Ligue Braille repose sur les dons et legs, les subsides ne représentant que 13,2%** ; le reste étant généré par les activités de la Ligue Braille et les recettes de sa grande Tombola annuelle.

**« La Ligue Braille, ce sont 604 bénévoles et 123 salariés au service de 15.601 bénéficiaires et de leurs familles.** Notre mission est d'aider nos membres à acquérir un maximum d'autonomie et d'inclusion sociale à travers des activités, un emploi, des loisirs... La Ligue Braille, **c'est aussi la voix de toutes les personnes souffrant d'une déficience visuelle en Belgique** : nous sommes présents dans près de 30 instances de décision et d'instances consultatives, à tous les niveaux de pouvoir, et nous sommes particulièrement vigilants pour que la fonction consultative, qui est

cruciale pour éclairer les décisions politiques, soit préservée », déclare Noëlla Jardin, la nouvelle Directrice générale de la Ligue Braille depuis octobre 2021.

En 2021, la Ligue Braille a, par exemple, participé activement aux réflexions menées par le Comité d'accompagnement de l'UNIA qui a ensuite élaboré des recommandations visant à lever une discrimination dans le régime des aides individuelles à l'intégration : l'objectif est de **garantir des aides financières aux + 65 ans** (dont le handicap visuel n'a pas été reconnu avant cet âge limite) **pour acquérir des dispositifs techniques** tels qu'une vidéo-loupe, un logiciel d'agrandissement, une barrette braille, un lecteur de CD Daisy, une calculatrice parlante, etc. En effet, ce droit ne leur est toujours pas reconnu en Belgique !

### **Des activités pour tous**

« La Ligue Braille s'adresse à toutes les personnes déficientes visuelles. Les enfants peuvent, par exemple, emprunter une 'malle à histoires' pour développer leur goût de la lecture ; nous organisons des stages de vacances pour les ados ; les adultes peuvent être formés au déplacement avec une canne blanche, conseillés sur l'achat de matériel, accompagnés dans leur recherche d'emploi (malheureusement, dès cette année nous ne recevons plus de subsides de Flandre ni pour l'emploi ni pour les loisirs), etc. En 2021, malgré les contraintes sanitaires, nous avons réussi à organiser plus de 400 activités socioculturelles, dont une partie en virtuel », explique Noëlla Jardin.

« Il faut savoir que **nous offrons nos services gratuitement à nos membres pour l'inclusion de tous**. Toute notre action repose donc sur la générosité et le soutien de nos donateurs et testateurs, des souscripteurs à la Tombola, des pouvoirs subsidiaires et des entreprises. Pour 2022, nous souhaitons réorganiser davantage d'événements pour se rencontrer et faire parler de la Ligue Braille », conclut-elle.

### **Chiffres clés 2021**

- 15.601 personnes déficientes visuelles sont accompagnées par la Ligue Braille, dont 1012 nouveaux membres en 2021 (+6,5%).
- 3207 entretiens individuels ont été réalisés par les assistants sociaux.
- 728 personnes ont été conseillées pour l'achat de matériel adapté.
- 59.882 livres ont été empruntés à la bibliothèque.
- 427 activités socioculturelles organisées par la Ligue Braille ont rassemblé au total 3726 participants, dont 2009 par visioconférence.

- 243 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu une bourse d'études pour l'année académique 2020-2021.
- 324 personnes déficientes visuelles ont été accompagnées dans leur recherche d'emploi ou leur maintien à l'emploi.
- 604 bénévoles, dont 75 nouveaux !
- 123 collaborateurs

[Découvrez ici le rapport d'activités en PDF](#)

[Découvrez ici le rapport d'activités en podcasts](#)

\*\*\*

### **Contacts presse**

Charlotte Santens  
BRAILLELIGA vzw -LIGUE BRAILLE asbl  
[charlotte.santens@braille.be](mailto:charlotte.santens@braille.be)  
+32 498 69 73 98

Laure-Eve Monfort  
Grand Ouest  
[Laure-eve@grand-ouest.be](mailto:Laure-eve@grand-ouest.be)  
+32 489 57 76 52

### **À propos de la Ligue Braille**

La Ligue Braille accompagne plus de 15.000 personnes aveugles et malvoyantes dans leur vie quotidienne pour favoriser leur autonomie, leur indépendance et leur inclusion. Active dans toute la Belgique, elle est aussi leur voix auprès du monde politique, des acteurs de la vie socio-culturelle et du grand public, et soutient la recherche en ophtalmologie. Son action repose sur la générosité et le soutien des donateurs et testateurs, des souscripteurs à la Tombola, des pouvoirs subsidants et des entreprises. [www.braille.be](http://www.braille.be)